



TECHNIQUES DE PLANTATION FORESTIÈRE

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 24 février 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : maîtriser les techniques de jalonnement et de plantation forestière.

DURÉE / LIEU

1 jour (7h) / CFPPAF de Mirecourt

- Jalonner une plantation
- Mettre en place des plants à racines nues et/ou en godet
- Utiliser les gestes et postures de travail
- S'organiser et se déplacer sur le chantier
- Bilan de formation

ORGANISATION

Formation qualifiante de 7h

Modalités pédagogiques

Apport théorique, démonstration et exercices pratiques

Evaluation technique validant une attestation de compétence en plantation forestière

Date de sessions

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois

Clôture des inscriptions

Le 1^{er} du mois de la session

Taux de satisfaction*: NC

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. THIERY (06-21-41-29-43)
- **Accessibilité** : **personne en situation de handicap** : contacter nos référents handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Être en possession des EPI (pantalon de sécurité, chaussures de sécurité, gants et casque de chantier).

STRUCTURE

La journée (8h30-12h / 13h30-17h) :

8h30 Accueil des candidats

9h00 / 12h (en salle)

- Connaître la biologie d'un plant et la pédologie de base
- Savoir préparer la plantation (stockage, habillage, taille de formation...)
- Prendre connaissance de la réglementation phytosanitaire

12h00 / 13h30 Repas

13h30 / 17h00 (sur chantier)

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

220€ par stagiaire repas compris soit 31,43€/h/stagiaire

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation

Ex : OCAPAT, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation

Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement